

<http://www.cpalb.fr/procedure-d-inspection-des>



Procédure d'inspection des bouteilles en alliage d' aluminium

- De tout un peu, plongée ou pas - Documents plongée -

Date de mise en ligne : mardi 25 juin 2013

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Procédure d'inspection des bouteilles en alliage d' aluminium

Cette procédure est préconisée par la Commission Technique Nationale de la FFESSM à ses Techniciens en Inspection Visuelle. La CTN engage les TIV à la respecter scrupuleusement et principalement pour tout ce qui concerne les aspects "Hygiène, Sécurité et Environnement". Les TIV devront veiller à n'utiliser que des produits respectant l'environnement et à appliquer, en cas de nécessité, les procédures d'évacuation appropriées à ces produits.

On entend par bouteille ALUMINIUM, une bouteille construite en alliage d'aluminium. A l'exception des bouteilles dite « composite » dont les peaux peuvent être en aluminium mais dont l'enroulement filamentaire extérieur en composite ne nous permet pas au vu des spécificités de contrôle à réaliser ce type d'inspection dans le cadre fédéral.

